

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 25 AOÛT 2008**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Simon Racine, président et conseiller municipal
Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal
Monsieur André Laframboise, conseiller municipal
Madame Mireille Apollon, citoyenne
Madame Estelle Desfossés, citoyenne
Monsieur François Desrochers, citoyen
Madame Danielle Dubé, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur François Dubé, citoyen
Madame Martine Gaudet, membre citoyenne
Monsieur Daniel Lafortune, citoyen
Monsieur André Laprise, citoyen
Monsieur Michel-Rémi Lafond, personne-ressource C.R.C.O.
Madame Monique Légère, citoyenne
Monsieur Louis Mbani, citoyen
Madame Isabelle Regout, citoyenne
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Monsieur Louis-Paul Guindon, directeur – Module – Culture et loisirs
Madame Line Lamoureux, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Nicolas Gilbert, citoyen
Monsieur Pierre Schnubb, citoyen

INVITÉS :

Monsieur Jacques Briand, chef de division
Madame Carole Laguë, chef de division
Monsieur Réjean Martineau, chef de division - Urbanismes
Madame Élisabeth DeLaporte, Festival de musique sacrée

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous et demande que les interventions se fassent plus rapidement puisque l'ordre du jour est volumineux.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 25 août 2008 – suivis

Il est proposé par Daniel Lafortune et appuyé par Louise Mercier que l'ordre du jour du 25 août 2008 soit accepté avec l'ajout suivant :

À varia : 13.2 Nouveau membre

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 mai 2008

Il est proposé par Monique Légère et appuyé par Isabelle Regout que le procès-verbal du 27 mai soit accepté en remplaçant le mot « produite » par « réalisée », à la page 2, point 5.

SUIVIS :

• **Citation – cimetière St-James**

Le Service des arts, de la culture et des lettres a communiqué en juin avec le Service de l'urbanisme afin de connaître les détails du suivi. Monsieur Réjean Martineau sera à la rencontre pour présenter un autre dossier, cependant le directeur verra avec lui la possibilité de transmettre les informations aux membres relativement au dossier de la citation.

- **Visite du CALQ**

Relativement à la visite de la responsable du CALQ, elle est venue parler des faits saillants de l'entente; cette séance d'information a déçu le milieu culturel.

4. Parole au public

Il n'y a personne dans la salle qui prend la parole.

5. Festival de musique sacrée

Madame Élisabeth DeLaporte explique la situation de l'organisme. Elle fait le bilan administratif. L'absence de bureau administratif en raison d'un sous-financement chronique a eu certaines conséquences. Elle précise qu'il y a un manque de financement, qu'ils ont l'incapacité de prévoir à court et long terme, incapacité d'organiser des activités de financement, d'aller chercher des commanditaires, partenaires et collaborateurs, manque de visibilité, insuffisance au niveau du marketing et communications, manque d'organisation, déficience du suivi des dossiers et incapacité de développer des programmes de développement des publics. Ils ne peuvent poursuivre les activités de l'organisme. Madame DeLaporte précise que l'organisme a reçu un soutien financier de la Ville en mars 2008 (montant de 12 000 \$). Ce montant est toujours en banque

Le présent conseil d'administration propose à la Ville de Gatineau un nouveau projet, toujours spécialisé autour de la voix et du chant, mais qui bénéficierait d'un mandat plus large, lui permettant ainsi d'aller chercher un plus grand public. Il demande donc à la Ville de permettre d'utiliser la subvention de 12 000 \$ qu'elle avait donné au Festival de musique sacrée pour l'année 2008 pour l'année 2009 et de l'utiliser à la mise sur pied de ce nouvel organisme.

Le président remercie Madame DeLaporte pour sa présentation. Il lui est recommandé de favoriser une rencontre avec la table de concertation en musique du Conseil régional de la culture pour valider le plan d'action proposé. Il indique par la suite que le Service des arts, de la culture et des lettres transmettra un rapport qui précisera leurs recommandations.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

Madame DeLaporte quitte son siège à 20 h 05.

6. Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Monsieur Réjean Martineau fait une présentation sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU).

Il indique les étapes du projet :

- Septembre 2008 - Audiences publiques
- Automne 2008 - Compte-rendu des consultations publiques
- Bonification des propositions
- Décembre 2008 - Adoption du PPU

Les membres intéressés à recevoir le document de présentation sont invités à informer la secrétaire du Service.

ACTION PAR : Membres

Le président précise qu'il serait important au niveau culturel que les membres participent aux consultations publiques.

Le président remercie Monsieur Martineau pour ces informations.

Suivi – Citation - Cimetière St-James

Avant le départ de Monsieur Martineau, le directeur lui demande d'indiquer aux membres où en est rendu l'état du dossier pour la citation du cimetière St-James. Monsieur Martineau précise que l'analyse du dossier sera complétée à l'automne 2008 et que des recommandations seront soumises cet automne.

Monsieur Réjean Martineau quitte son siège à 20 h 34.

7. Bibliothèque de Gatineau

Le point 7.2 a été discuté avant le 7.1.

7.2 Suivi – Projet « Amis de la bibliothèque »

La chef de la Division de la bibliothèque et des lettres, Carole Laguë, présente l'état de la situation du projet. Elle précise que la bibliothèque municipale de Gatineau poursuit ses efforts à mettre sur pied des Amis de la bibliothèque.

Voici les étapes franchies par rapport à ce projet :

Avant la fusion municipale existaient deux organismes reliés à ce concept : La Fondation Faris à Aylmer et les Amis de la bibliothèque à Hull. La Fondation Faris voulait se dissoudre étant donné le manque de relève et de jeunes intéressés. En 2004, la BMG a récupéré les fonds et en collaboration avec la Fondation, elle a organisé un concours qui donna comme résultat une œuvre artistique dans la bibliothèque commémorant Lucy-Faris, en plus que de donner le nom Lucy-Faris à la bibliothèque du secteur Aylmer. Le groupe Amis de la bibliothèque de Hull existait, mais les membres étaient devenus essouffés puisque très peu de membres se partageaient les tâches. De plus, le manque de temps et d'intérêt de la plupart des membres contribua à amener les membres à dissoudre le groupe. Il y eut dissolution officielle en 2003.

Par la suite, la politique culturelle stipulait que la mise sur pied d'Amis de la bibliothèque serait une réalisation souhaitable à Gatineau. Depuis 2003, la direction de la bibliothèque a approché plusieurs intervenants du milieu culturel, mais aucune mise en place de groupe n'a pu avoir lieu, car les gens approchés manquaient de temps et/ou d'intérêt.

En 2006, une rencontre préliminaire eut lieu où trois personnes du milieu social de Gatineau (mesdames Landreville, DePrato et McCauley) ont présenté un projet de création des Amis de la bibliothèque, devant un groupe de bibliothécaires de la BMG. Cette rencontre, malgré les attentes de la BMG, est demeurée lettre morte. Aucune suite ne fut donnée par le comité de citoyens malgré ce qu'il avait été entendu et/ou compris par la bibliothèque. Toujours dans la foulée de la politique culturelle, la chef de division de la bibliothèque contactait, au printemps 2008, Madame Thérèse Cyr, citoyenne des plus impliquées socialement, au sujet de la mise en place des Amis de la bibliothèque. En août 2008, une rencontre a eu lieu entre Madame Cyr, Madame Laguë et Monsieur Dubois, bibliothécaire. Suite à cette rencontre, il fut convenu que Madame Cyr était enthousiasmée par ce projet et qu'elle allait voir à trouver des gens intéressés à ce projet.

La BMG a également relancé les trois personnes qui étaient venues en 2006 pour mettre sur pied un tel comité, afin qu'elles puissent participer au projet de Madame Cyr, si elles le désiraient. Madame Cyr s'occupera de ce projet après le Festival des montgolfières, vu sa grande implication dans ce festival. Les attentes de la BMG : en septembre 2008 un comité devrait être formé sous l'impulsion de madame Cyr afin de peaufiner la création des Amis de la bibliothèque de Gatineau. La BMG compte aider à l'élaboration des Amis de la bibliothèque et à y participer dans la mesure de ses compétences et capacités.

Le directeur du Service informera les membres du suivi du dossier.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

Monsieur Luc Montreuil quitte son siège à 20 h 45.

7.1 Plan de développement de la bibliothèque

La chef de division commence sa présentation en donnant la définition d'une bibliothèque. Les bibliothèques publiques servent de places publiques accessibles à tous. C'est un service municipal le plus utilisé par toute la population. Madame Laguë précise que 25% des résidents de Gatineau sont abonnés. Elle résume en quelques mots à quoi sert une bibliothèque. Elle mentionne pourquoi il faut investir dans les bibliothèques de Gatineau. Elle précise le cheminement actuel du dossier. Les trois sites potentiels sont présentés (bibliothèque Bowater, Lucy-Faris et nouvelle construction dans le secteur Hull). Elle donne les chiffres des projets similaires qui ont été réalisés dans d'autres municipalités. Selon l'analyse du consultant Monsieur Fernand Caron, le coût pour réaliser le projet sera pour la Ville environ 40 000 000 \$ (54 000 000 \$ - 14 000 000 \$ provenant du gouvernement).

Le président souhaite que le Service des arts, de la culture et des lettres continue à travailler sur le projet tout en précisant les montants qui y seront rattachés avec un échéancier pour l'automne 2008.

Il y a discussion. Il est suggéré de ne pas disperser les ressources humaines dans les bibliothèques et qu'une bibliothèque centrale serait de mise.

Le président souhaite présenter le dossier au conseil municipal du 16 septembre prochain. Une présentation sera également faite sous peu au comité tactique (comité des directeurs) par Louis-Paul Guindon et par la suite, le Service pourra rencontrer le Ministère.

Madame Carole Laguë quitte son siège à 21 h 20.

8. Comité de suivi – Domaine Scott

Le chef de la Division de l'animation culturelle, Jacques Briand, indique qu'en mai dernier, deux rencontres du comité de travail ont eu lieu. Il présente les idées retenues par le comité relativement au développement du Domaine Scott. Il démontre l'orientation du comité, les actions en cours et précise que l'échéancier sera en décembre 2008. Il parle de l'aménagement du site, de la conception du projet, de la gestion des lieux et précise les recommandations du comité qui sont de :

- Proposer cette orientation au Service de l'urbanisme en prévision des prochaines étapes et leur assurer notre collaboration à ce projet;
- Concerter le milieu du livre et évaluer avec eux les besoins;
- Évaluer plus en profondeur le potentiel et les possibilités du bâtiment no 9 en terme d'accueil pour les organismes.

Il y a une période de questions. Des suggestions de projets sont transmises au comité de suivi. Le président souhaite que la terrasse extérieure soit aménagée peut-être en café-traiteur. Il serait intéressant de voir un théâtre de marionnettes. Il est indiqué de s'assurer de ne pas faire compétition à d'autres organismes.

Le président remercie Jacques Briand pour cette présentation.

9. Formation du comité des subventions 2009

Comme chaque année, le Service des arts, de la culture et des lettres désire que deux membres de la Commission fassent partie du comité des subventions pour la prochaine année. Madame Estelle Desfossés assurera le suivi pour la troisième année et Monsieur François Dubé a manifesté l'intérêt de siéger au comité pour deux années.

10. Maison du gardien

Il y a présentement contestation de la part des propriétaires de la Maison du gardien, relativement à la décision de la Ville de refuser la démolition de la Maison du gardien. C'est la première fois qu'une telle contestation est faite à la Ville. Les responsables sont à préparer une directive administrative afin d'indiquer les étapes à suivre pour procéder lors de contestation.

Madame Denise Laferrière, conseillère municipale, est dans la salle et affirme que la Ville ne changera pas sa position de ne pas donner l'accord à la démolition de la Maison.

11. Points d'information – Direction du Service

11.1. Rapport mensuel du Service

Le directeur donne les grandes lignes du rapport mensuel de juin, juillet et août 2008 du Service des arts, de la culture et des lettres.

12. Points d'informations, correspondance et tour de table

- **Journée gatinoise de la diversité**

Madame Isabelle Regout transmet un message de félicitations aux responsables de cette journée. Le directeur en fera part à l'agente culturelle aux communautés culturelles.

- **Spectacle – Fin de stage – Académie de danse de l'Outaouais**

Madame Danielle Dubé félicite l'organisation de la fin de stage pour le spectacle organisé avec qualité. Elle dit bravo à tous.

- **Journées de la culture**

Monsieur Louis Mbani mentionne de ne pas manquer les activités qui se dérouleront pour les Journées de la culture dans l'Outaouais.

- **Festival Outaouais émergent**

Monsieur François Desrochers invite les membres à participer à ce festival qui se déroulera du 11 au 14 septembre prochains, près de la Promenade du Portage.

13. Varia

13.1 Espace Dallaire

Monsieur Michel-Rémi Lafond désire savoir où est rendue la Ville dans ce dossier.

Le président explique que le conseil municipal a recommandé ce projet au montant de 500 000 \$, mais qu'un 500 000 \$ provenant d'ailleurs est toujours manquant afin que le projet puisse se réaliser.

Le directeur de Module explique que tous les projets seront transmis à l'étude du budget 2009 et le conseil devra recommander les actions qui seront prises dans chaque projet.

Monsieur Lafond précise que la corporation de l'Espace Dallaire a reçu une date butoir de la CCN qui est le 19 janvier 2009 et qu'elle a besoin d'avoir une réponse de la Ville pour poursuivre ce projet.

Le président en prend note et la discussion se termine.

13.2 Nouveau membre

Madame Louise Mercier a transmis un courriel au président l'informant de sa démission de la Commission. À la rencontre à huis clos, le président accepte la démission de Madame Mercier en la remerciant avec émotion pour la collaboration qu'elle a apportée à cette commission depuis le tout début en 2002.

Madame Mercier a transmis un curriculum vitae d'un professeur de l'ÉMI, Madame Nada Guzin Lukic, qui est bien intéressée à poursuivre un mandat à la Commission. Les membres sont en accord à nommer Madame Guzin Lukic représentante du milieu.

Il est proposé par François Desrochers et appuyé par Mireille Apollon d'accepter la candidature de Nada Guzin Lukic comme représentante du milieu.

Le Service transmettra une résolution au conseil municipal afin que Madame Guzin Lukic puisse être nommée pour la prochaine réunion de septembre.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

14. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 29 septembre 2008 à la Maison du Citoyen, salle des comités dès 17 h 30.

15. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par Louise Mercier.

Fin de la rencontre : 22 h

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Simon Racine
Président